

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 22801 Numéro SIREN : 807 700 497 Nom ou dénomination : 39 M
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2019 sous le numéro de dépôt 95571



20190955712017

DATE DEPOT : 11/09/2019

N° DE DEPOT : 95571

N° GESTION : 2014B22801

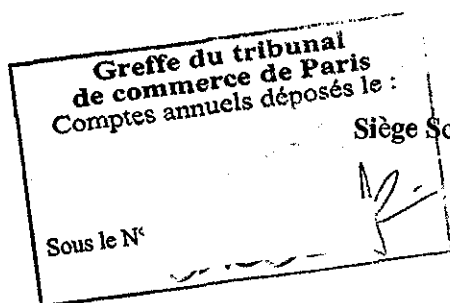
N° SIREN : 807700497

DENOMINATION : 39 M

ADRESSE : 39 boulevard Malesherbes 75008 Paris

MILLESIME : 2017

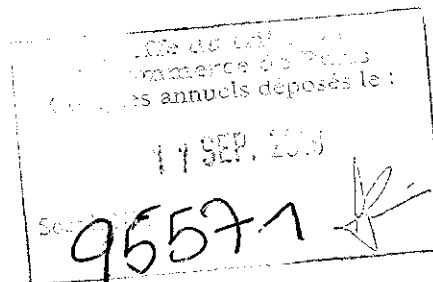
.



39M « YUMI-MAZAO »
SASU au Capital de 15 000 Euros
Siège Social : 39 boulevard Malesherbes – 75008 PARIS

RCS PARIS 807 700 497

PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 JUIN 2018



L'an deux mille dix-huit,

Le 25 Juin, à dix heures,

Madame Fanny LARUE associée unique de la société 39M « YUMIMAZAO », a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de présidente, elle a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Affectation du résultat,
- Rémunération de la Gérance
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24/07/1966
- Etat du Compte courant
- Pouvoirs pour formalités.

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 tel qu'elle les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

FL

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2017, s'élevant à de la manière suivante :

- Au poste « Report à Nouveau »	36 523,68 €
---------------------------------	-------------

Du fait de cette affectation les postes du bilan se trouveraient modifiés comme suit :

- Capital social -	15 000,00 €
- Réserve légale -	1 500,00 €
- Report à nouveau -	<u>87 508,42 €</u>
SITUATION NETTE -	<u>104 008,42 €</u>

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, rappelle qu'il n'a pas été précédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, déclare avoir perçu un salaire annuel brut de 49 000 € au titre de ces fonctions de « Responsable de boutique » pour l'exercice clos le 31/12/2017.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'il n'est intervenu aucune convention de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1996.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique déclare que le solde de son compte courant présente un solde créditeur de 22 956,27 € au 31/12/2017.

SIXIEME DECISION

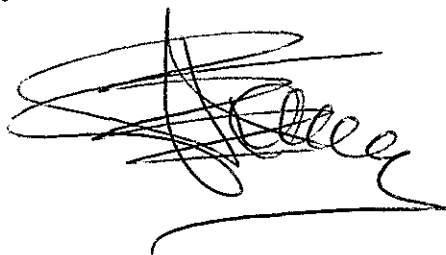
L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

FE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

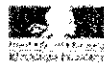
Madame Fanny LARUE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Larue', with a large, stylized flourish above the name.

FL

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-1-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquiés C-1-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer la nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU 39 M	
SIRET 8 0 7 7 0 0 4 9 7 0 0 0 2 5	Mél: nathalie.riant@orange.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
39 BLD MALESHERBES 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Vente Détail Prêt à Porter	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	4 056	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120			

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
Autres PV imposables à 15%	PV exonérées (art. 238 quinquiés)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche urbaine
Société d'investissement immobilier cotée	Pôle de compétitivité
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater VV	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement souscrire la formule n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 27/04/2018 Lieu: PARIS
Tél:	Qualité et nom du signataire: MME LARUE PRESIDENTE
	Signature:

Copie certifiée conforme
à l'original

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant

F

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindra un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾	68 723	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾		MVLT restant à reporter	

RZ

Désignation de l'entreprise 39 M										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise 39 BLD MALESHERBES										75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT															
SIRET <table border="1"><tr><td>8</td><td>0</td><td>7</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>4</td><td>9</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>5</td></tr></table>										8	0	7	7	0	0	4	9	7	0	0	0	2	5		
8	0	7	7	0	0	4	9	7	0	0	0	2	5												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le <table border="1"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	7						
3	1	1	2	2	0	1	7																		
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	100 000	012		100 000																		
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028	52 550	030	17 409	35 141																		
	Immobilisations financières * (1)		040	23 107	042		23 107																		
	Total I (5)		044	175 657	048	17 409	158 248																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060	71 161	062	24 906	46 255																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 185	066		1 185																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
		Autres * (3)	072	3 505	074		3 505																		
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084	20 539	086		20 539																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	96 390	098	24 906	71 484																		
	Total général (I + II)		110	272 047	112	42 315	229 732																		
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		15 000																		
	Écarts de réévaluation				121																				
	Réserve légale				126		1 500																		
	Réserves réglementées *				130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131																				
	Report à nouveau				131		50 985																		
	Résultat de l'exercice				136		36 524																		
	Provisions réglementées				140																				
	Total I				142		104 008																		
Provisions pour risques et charges				Total II	151																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		65 316																		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				161																				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		14 126																		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	22 956	46 282																		
	Produits constatés d'avance				171																				
Total III				176		125 724																			
Total général (I + II + III)				180		229 732																			
ANNEXES	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	62 000																			
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FE

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 39 M

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	100 000	50 000
		Autres		
	Immobilisations corporelles		35 141	80 276
	Immobilisations financières		23 107	11 107
	Total I		158 248	141 382
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises	46 255	38 737
	Avances et acomptes versés sur commandes		1 185	1 185
	Créances	Clients et comptes rattachés		37
		Autres	3 505	1 634
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		20 539	32 842
	Charges constatées d'avance			
Total II		71 484	74 435	
Total général (I + II)			229 732	215 818
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		15 000	15 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		1 500	1 500
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		50 985	22 068
	Résultat de l'exercice		36 524	28 917
	Provisions réglementées			
	Total I		104 008	67 485
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		65 316	72 256
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			90
	Fournisseurs et comptes rattachés		14 126	8 885
	Autres dettes		46 282	67 102
	Produits constatés d'avance			
Total III		125 724	148 333	
Total général (I + II + III)			229 732	215 818

F2

Formulaire obligatoire l'article 302 septies A bis du Code général des impôts Désignation de l'entreprise **SASU 39 M** Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
	018		3, 1, 1, 2, 0, 1, 7	1
Ventes de marchandises *	209		210	396 364
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
	Services *		217	218 131
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
Production immobilisée *			224	
Subventions d'exploitations reçues			226	
Autres produits			230	32 973
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	429 469

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	171 199
	Variation de stocks (marchandises) *	236	(11 566)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	1 787
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	240	
	Autres charges externes * :	242	95 261
	Impôts, taxes et versements assimilés	243	3 027
	Rémunérations du personnel *	250	70 304
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	24 109
	Dotations aux amortissements *	254	5 607
	Dotations aux provisions	256	24 906
	Autres charges	259	150
	Autres charges	260	
Total des charges d'exploitation (II)			264 384 784

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	44 684
Produits financiers (III)	280	718	Charges financières (V)	294 1 846
Produits exceptionnels (IV)			290	
Charges exceptionnelles (VI)	347	179	300	
Impôt sur les bénéfices *	(VII)		306	6 854
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	36 524

B - RÉSULTAT FISCAL

Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	36 524	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	6 854	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	327		179
	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	328		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	329		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	338		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	339		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	347		350
	Entreprises nouvelles (11, sixies)	356		352
	Reprise d'entreprises en difficulté (14, septies)	358		
	ZRD (11, septies)	359		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 14, septies)	360		
	ZFA (14, septies)	361		350 1 381
	Crédence due au report en arrière du déficit	362		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39, septies)	363		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		364	42 176	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	365		
	Déficits antérieurs reportables *	366		

2033-B-SD

EXTENSION 1

RZ

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 39 M

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	396 364	333 817
	Production vendue { biens		
	{ services	131	162
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	32 973	2
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		429 469	333 980
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	171 199	167 518
	Variation de stock (marchandises)	(11 566)	(37 643)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	1 787	1 006
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	95 261	81 662
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 027	2 644
	Rémunérations du personnel	70 304	54 279
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	24 109	19 260
	Dotations aux amortissements	5 607	10 637
	Dotations aux provisions	24 906	15 658
	Autres charges	150	2
	Total des charges d'exploitation (II)	384 784	315 024

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		44 684	18 956
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	718	668
	Produits exceptionnels (IV)		17 246
	Charges financières (V)	1 846	2 229
	Charges exceptionnelles (VI)	179	953
	Impôts sur les bénéfices (VII)	6 854	4 770
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		36 524	29 917

FL